

Taux de promotion

pour avancements de grades
au titre des années 2022 à 2024
pour les corps de catégories C et B

Filière	Corps	Grades	Taux 2021 (rappel)	Ancien taux 2022 (rappel)	Nouveau taux 2022 (JO du 28 novembre 2021)	Nouveaux taux 2023-2024 (JO du 3 décembre 2021)
Administrative	Adjoints administratifs (AA)	Principaux 1 ^{re} classe	10 %	10 %	16,5 %	16,5 %
		Principaux 2 ^e classe	20 %	20 %	28 %	28 %
	Secrétaire administratifs (SA)	Classe exceptionnelle	10 %	10 %	14 %	14 %
		Classe supérieure	11 %	11 %	18 %	18 %
Technique	Adjoints techniques (AT)	Principaux 1 ^{re} classe	10 %	10 %	16,5 %	16,5 %
		Principaux 2 ^e classe	20 %	20 %	28 %	28 %
	Techniciens supérieurs (TSMA)	Chefs	10 %	10 %	14 %	14 %
		Principaux	12 %	11 %	18 %	18 %
Formation-recherche	Adjoints techniques (ATFR)	Principaux 1 ^{re} classe	7 %	7 %	16,5 %	16,5 %
		Principaux 2 ^e classe	25 %	25 %	28 %	28 %
	Techniciens (TFR)	Classe exceptionnelle	14 %	14 %	14 %	14 %
		Classe supérieure	11 %	11 %	18 %	18 %
Enseignement	Adjoints techniques de l'enseignement	Principaux 1 ^{re} classe	5 %	5 %	16,5 %	16,5 %
		Principaux 2 ^e classe	20 %	20 %	28 %	28 %